



**Nicolas HULOT, ministre d'État,
ministre de la Transition
écologique et solidaire**

**Jean-Yves LE DRIAN,
ministre de l'Europe
et des Affaires étrangères**

**Frédérique VIDAL,
ministre de l'Enseignement
supérieur, de la Recherche
et de l'Innovation**

Paris, le Jeudi 29 mars 2018

Communiqué de presse

La France honorée d'accueillir la 7^e conférence de l'IPBES au printemps 2019

La France a été désignée pays hôte de la 7^e plénière de l'IPBES - surnommée « le Giec de la biodiversité » - lors de la clôture de la 6^e session, qui se tenait cette année à Medellin (Colombie).

La 7^e session plénière de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) se tiendra en France entre le 29 avril et le 4 mai 2019. Il y aura un enjeu particulièrement important pour cette prochaine édition : la validation de la première Évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques. Ce document servira de référence à l'élaboration du futur cadre mondial pour la biodiversité post-2020.

Dans le cadre de son action mondiale en faveur de l'environnement, le gouvernement français a décidé d'accueillir cette plénière importante et agir pour accompagner la procédure d'adoption. « *Les recherches réalisées par la communauté scientifique mondiale sont précieuses et essentielles pour alerter et éclairer l'action publique* » explique Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

« *On a vu les bénéfices du Giec sur l'adoption de l'Accord de Paris. L'IPBES pourrait à sa manière engager une prise de conscience équivalente pour la biodiversité* » évoque Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères avant d'ajouter que « *la France consacre des efforts importants pour la préservation de la biodiversité mondiale, de l'ordre de 300 millions d'euros* ».

« *Nos sociétés sont en sursis, c'est le temps du sursaut. Le rapport de l'IPBES nous permettra de placer la question de l'érosion de la biodiversité au même rang d'importance que le réchauffement climatique, notamment à l'occasion de la présidence française du G7 en 2019* », indique pour sa part Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire.

Lancée en 2005 par la France à l'occasion de la Conférence internationale « Biodiversité, Science et Gouvernance » organisée à Paris, l'idée d'un panel international d'experts sur la biodiversité, sur le modèle du Giec pour le climat, a progressivement évolué vers la mise en place de l'IPBES, créée formellement le 21 avril 2012. La structure, qui compte 129 États membres, a pour mission de « renforcer l'interface science-politique dans le domaine de la biodiversité et des services écosystémiques en vue de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité, du bien-être de l'humanité à long terme et du développement durable ».

Retrouvez le communiqué de presse en ligne

Pour toute information complémentaire, contacts :

Service de presse de M. Nicolas Hulot : 01 40 81 78 31

Service de presse de M. Jean-Yves Le Drian : 01 43 17 52 10

Service de presse de Mme Frédérique Vidal : 01 55 55 99 12